

Réceptionné 27 AOUT 2024

Mairie d'Apt
Service de l'Urbanisme Opérationnel
Hôtel de ville
Place Gabriel Peri
84400 APT



Réf : PC08400324S0015

Demandeurs :

Monsieur Jean-Claude PORTE et Madame Régine MERITEL
1593, Chemin des Abayers
84400 APT

Engagement de prise en charge financière

Nous vous confirmons notre accord de prise en charge financière du devis N°1049 de la CCPAL du 14/06/2024 d'un montant de 6 135.85 € €, Six milles cent trente-cinq euros et quatre-vingt-cinq centimes pour la mise en œuvre d'un poteau incendie (PI) situé 1593, Chemin des Abayers-84400 APT dans les conditions décrites ci-dessous :

Il est précisé que, l'installation du PI (Poteau Incendie) sera subordonnée à l'obtention du PC N° 08400324S0015,

Il est précisé qu'en cas de refus ou de rejet du PC08400324S0015, le projet d'installation du PI (Poteau Incendie) deviendra caduc et qu'en conséquence nous ne serons pas redevables du coût de l'installation tel qu'établi dans le devis N°1084 de la CCPAL du 08/08/2024,

Il est précisé que, dans l'éventualité d'un renoncement de notre part à la réalisation des travaux décrits dans le PC08400324S0024 en l'état d'acceptation future, le coût de l'installation du PI (Poteau Incendie) deviendra caduc,

Il est précisé que, l'installation du PI (Poteau Incendie) est subordonnée au dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC),

Il est entendu, que le dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) auprès du service de l'urbanisme déclenchera l'installation du PI (Poteau Incendie),

Il est entendu que, le dépôt de la déclaration d'ouverture de chantier (DOC) déclenchera l'émission d'un titre de recette du montant indiqué dans le devis N°1049 de la CCPAL du 14/06/2024.

Apt, le 26/08/2024
Signature des demandeurs

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20241008-3179-DE
Date de réception préfecture : 10/10/2024